

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Objet

Les conditions générales de vente de la société *Bona Computech* s'appliquent à l'ensemble des commandes (matériels et services), qu'elles émanent de particuliers, de professionnels, de commerçants ou de sociétés. Toute commande entraîne, de plein droit, acceptation des conditions générales de vente et, le cas échéant, des conditions particulières précisées au moment de la commande. Les informations portées sur les catalogues, publicités, notices, tarifs ou devis ne sont données qu'à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

2. Devis

Les devis établis par la société *Bona Computech* sont valables durant un délai de sept jours à dater de leur émission, sous réserve que la société ne soit pas dans l'obligation de modifier ses tarifs, suite à une modification sans préavis des conditions de ses fournisseurs.

3. Prises de commande

La société *Bona Computech* est une société de distribution de matériels et de progiciels. Il appartient au client de définir lui-même ses besoins, éventuellement de définir un cahier des charges, et de choisir le matériel sous sa propre responsabilité.

La société n'est liée par les commandes prises par ses représentants ou commerciaux que sous réserve d'une confirmation écrite et signée. Toutefois, l'acceptation peut également résulter de l'expédition des produits.

Toute clause, ou condition particulière d'achat, figurant sur le bon de commande d'un client et qui serait en opposition avec les présentes conditions générales de vente de la société *Bona Computech* seront considérées comme nulles.

4. Prix

Les prix applicables lors de la facturation sont ceux en vigueur (droits et taxes, taux de change...) le jour de la commande. Les prix facturés sont susceptibles de variation en fonction des conditions économiques.

5. Livraison : modalités

La livraison est effectuée, soit par la remise directe du produit, soit par simple avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou un transporteur, suivant les conditions précisées lors de la commande.

6. Livraison : délais

La date limite de livraison est mentionnée dans l'offre de vente et confirmée lors de la commande. En cas de dépassement de la date de livraison, la société *Bona Computech* ne saurait être tenue pour responsable des conséquences de ce retard. Dans ce cas, l'acheteur peut demander la résolution de la vente par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 60 jours ouvrés à compter de la date indiquée pour la livraison. Le contrat est alors résolu, à la réception de cette lettre par la société *Bona Computech*, à la condition que la livraison ou la prestation ne soit pas intervenue entre-temps. Le respect du délai de livraison suppose que l'acheteur honore ses engagements financiers envers la société *Bona Computech*.

7. Livraison : risques, pertes ou avaries

Les produits voyagent aux risques et périls du destinataire. En cas de perte ou d'avarie, il vous est recommandé d'émettre des réserves écrites, précises et détaillées sur le bulletin de livraison en présence du transporteur ou de ses employés. Que ces réserves aient été enregistrées ou non, vous devez adresser au transporteur, en cas de perte partielle ou d'avarie, une lettre recommandée dans laquelle vous décrivez le dommage constaté. Conformément à l'article 105 du Code de Commerce, la lettre doit être envoyée sous les 3 jours, non compris les jours fériés, à dater de la réception des marchandises. Si cette dernière formalité n'est pas accomplie, l'expéditeur et le destinataire sont privés du droit d'agir en responsabilité contre le transporteur.

8. Réception des marchandises

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du matériel livré au matériel commandé, doivent être formulées à la société *Bona Computech* par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 3 jours suivant l'arrivée des produits. Le matériel ne pourra être repris ou échangé sans l'accord express de la société *Bona Computech*.

9. Retour des marchandises

Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre la société *Bona Computech* et l'acquéreur. Le retour ne pourra concerner que les matériels n'ayant subi aucune modification ou altération et doit être effectué dans l'emballage d'origine. Les frais et les risques du retour sont à la charge du client.

10. Réserve de propriété

La société *Bona Computech* conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement de l'intégralité du prix en principal et accessoires (ne constitue pas paiement, au sens de cette clause, la remise d'un titre de créance). En cas de non-paiement par l'acheteur, la société *Bona Computech* est en droit d'exiger, par lettre recommandée avec avis de réception, la restitution immédiate des biens aux frais et risques de l'acheteur.

11. Conditions de paiement

Les délais de règlement sont précisés lors de la prise de commande. Tout retard, sauf accord particulier, entraîne des agios au bénéfice de la société *Bona Computech*. Dans l'hypothèse où la société *Bona Computech* ne pourrait obtenir règlement de sa facture (impayé, blocage de compte...), l'ensemble des frais générés pour la récupération du paiement (intérêts de retard, frais de justice...) seront à la charge du client.

12. Contestation

En cas d'action en justice, le tribunal compétent sera celui dont dépend le siège de la société *Bona Computech*.

13. Force majeure

Sous réserve de l'appréciation des tribunaux, sont considérés comme cas de force majeure déchargeant la société *Bona Computech* de son obligation d'honorer ses engagements : la guerre, l'émeute, l'incendie, l'inondation et toutes les catastrophes naturelles, les grèves, l'impossibilité d'être approvisionné, etc.

14. Garantie

Le matériel livré est garanti, sauf conventions particulières, par la société *Bona Computech*. La durée de la garantie est précisée lors de la commande et établie en fonction des conditions émises par le fabricant.

15. Garantie : exclusions

La garantie ne s'applique pas dans les cas suivants : usure normale, panne résultant d'un défaut d'utilisation ou d'entretien (choc, montage erroné, mauvais branchement), d'une utilisation anormale, d'une cause extérieure au matériel (intervention technique d'un tiers non agréé par la société *Bona Computech*, dégât des eaux, foudre, etc.).

Les utilisateurs des produits, notamment des DVR et des caméras, doivent, comme il est indiqué sur les notices d'utilisation (sur support papier ou en ligne), les brancher sur un onduleur, qui stabilise le courant électrique en cas de panne ou de coupure. La société *Bona Computech* décline en effet toute responsabilité en cas de détérioration de ses produits à la suite d'une coupure, ou d'une variation brutale, de l'alimentation secteur.

La société *Bona Computech* ne peut en aucun cas être tenue responsable de la perte ou de l'altération des données ou des programmes présents sur des disquettes ou disques durs, lors d'une intervention technique, que les produits soient sous garantie ou non. Il est rappelé qu'il est de l'entière responsabilité du client d'effectuer régulièrement les sauvegardes de ses programmes et de ses données.

16. Conseils après vente

Les collaborateurs de *Bona Computech* se font un plaisir, dans la limite de leurs disponibilités, de répondre aux questions de leurs clients, quant au bon fonctionnement de leurs produits, afin de compléter, si besoin est, les notices d'utilisation fournies, sur support papier ou en ligne.

En revanche, ils ne sont pas installateurs de réseaux et ne peuvent nullement prendre la responsabilité de provoquer, par des conseils qui ne seraient pas pertinents, des incidents sur des produits de réseau ou des configurations qu'ils ne connaissent pas. Il existe en effet des milliers de fournisseurs de produits de réseau et des milliers de configurations possibles. Seuls les fournisseurs de ces produits de réseau peuvent apporter, en toute sécurité, une aide sur leurs produits respectifs.